# UNIVERSITE PARIS-SACLAY

## Règles session 2 12/13





#### Règles de compensation L2 / L3:



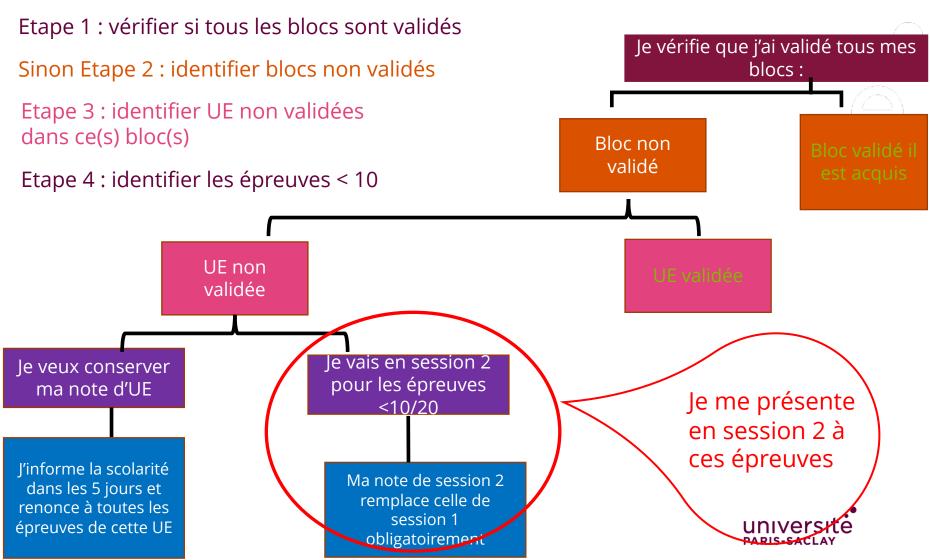
- 1. Pour valider son année : il faut valider tous les blocs
- 2. A l'intérieur d'un même bloc, les UE se compensent entre elles.
- 3. Au sein d'une même UE les notes des épreuves se compensent.
- 4. Une ABI entraine une non compensation (vous serez défaillant)



### Session 2 - A quelles épreuves se présenter?



#### Rappel : Les notes de CC sont conservées (donc reportées) de session 1 à session 2



#### Session 2:



#### A la fin de l'année, lors de la session 2

1). les étudiants non admis doivent se présenter en session 2 :

-dans les épreuves dont la note est inférieure à 10/20 des UE non validées, dans les blocs non validés uniquement.

En cas d'absence (justifiée ou non) aux épreuves dûes en session 2, l'étudiant est défaillant (et est donc redoublant).

- 2). Les notes de CC sont conservées (donc reportées) de session 1 à session 2 sauf cas particuliers de certaines matières consultables sur la maquette
- 3). les notes de CT obtenues en session 2 remplacent forcément les notes de session1.
- 4). On peut renoncer à une note d'UE supérieure ou égale à 10. Si l'étudiant renonce à la note d'une UE supérieure à 10, il doit repasser toutes les épreuves de cette UE même les épreuves supérieure à 10.

Il doit en informer la gestion scolarité dans les 5j qui suivent la publication des résultats.

5). Sur une UE non validée, on peut renoncer à une note d'épreuve supérieure ou égale à 10 : on doit en informer la gestion scolarité dans les 5j qui suivent la publication des résultats. On devra alors se présenter forcément à cette épreuve et aller aux autres épreuves dont la note est inférieure à 10 dans cette UE.

#### 6). On peut conserver une note d'UE inférieure à 10:

Un étudiant peut conserver sa note d'UE de session 1 s'il renonce à se présenter à l'ensemble des épreuves de session 2 de cette UE. Il doit en informer la gestion scolarité dans les 5j qui suivent la publication des résultats de fin.

## 7). On ne peut pas renoncer à une note de bloc supérieure ou égale à 10.

Les courriers sont à adresser par mail à votre secrétariat pédagogique et copie au président de jury dans les 5j qui suivent la publication des résultats

#### POUR RENONCER L2:



Les courriers sont à adresser par mail à votre secrétariat pédagogique et copie au président de jury et examen, dans les 5j qui suivent la publication des résultats

SECRÉTARIAT: patricia.durand@universite-paris-saclay.fr

EXAMEN: examens.staps@universite-paris-saclay.fr

+

Présidents de jury :

L2 EM: marion.gallas@universite-paris-saclay.fr

L2 ES: celine.triolet@universite-paris-saclay.fr

L2 APA-S: maxime.le-cuillier@universite-paris-saclay.fr

L2 MANA: karine.baillet@universite-paris-saclay.fr

LDD2: ombeline.labaune@universite-paris-sacaly.fr



#### POUR RENONCER L3:



Les courriers sont à adresser par mail à votre secrétariat pédagogique et copie au président de jury et examen, dans les 5j qui suivent la publication des résultats

SECRÉTARIAT : <u>helene.ballongue@universite-paris-saclay.fr</u>

EXAMEN: <a href="mailto:examens.staps@universite-paris-saclay.fr">examens.staps@universite-paris-saclay.fr</a>

+

Présidents de jury :

L3 EM: <u>bruno.borreil@universite-paris-saclay.fr</u>

L3 ES: <u>anne-marie.heugas@universite-paris-saclay.fr</u>

L3 APA-S: <u>marie.gernigon@universite-paris-saclay.fr</u>

L3 MANA: mathieu.djaballah@universite-paris-saclay.fr

LDD 3: bastien.berret@universite-paris-saclay.fr



#### Session 2 – A quelles épreuves se présenter?

#### Exemple:

